



La Chorale « Célébrons la Commune »

chante pour
les 150 ans de la
Commune de Paris

*Jeudi 27 mai à 18h - Préfecture de Caen
la chorale se met en branle

***Samedi 29 mai à 15h30 - Hôtel de Ville de Caen**
*la chorale déambule pour proclamer que la
Commune n'est pas morte*

*Dimanche 30 mai à 11h - marché du port de Caen
la chorale ne décolère pas

répertoire

- >La Semaine Sanglante
- >L'Internationale
- >Elle n'est pas morte
- >Le temps des cerises
- >La danse des bombes



Révolution trop méconnue, il y a 150 ans, la Commune de Paris rend le pouvoir au peuple !

Le 18 mars 1871, Paris se soulève face à un gouvernement qui l'a trahi. Rejoint par la Garde Nationale, citoyens en armes, le peuple décide de s'auto-organiser et de se défendre. Dans chaque arrondissement, des représentants sont élus mais sont révocables à tout moment : c'est la Commune de Paris ! Une nouvelle forme de démocratie est expérimentée.

En 72 jours, les avancées sont énormes pour mettre fin à la misère et à l'exploitation : éducation, conditions de travail, égalité femmes-hommes, place de l'Église... La Commune réquisitionne les logements et les ateliers abandonnés par leurs propriétaires qui ont fui pour rejoindre le gouvernement à Versailles.

Parce que pour lui, un peuple qui a l'audace de décider pour lui-même n'est pas supportable, le gouvernement écrase alors la Commune de Paris lors de la **Semaine Sanglante (21-28 mai)** : plus de 20 000 communard-es ont été assassiné-es, 40 000 déporté-es... Un massacre, une répression à la hauteur de la peur que la Commune a suscité chez les bourgeois.

Aujourd'hui encore, le pouvoir en place préfère commémorer Napoléon plutôt que la Commune de Paris. Pourtant, ses acquis et les espoirs qu'elle portait sont intacts dans nos mémoires et nourrissent nos luttes.

Cette semaine, si elle fut sanglante, ne signifia pas pour autant la fin du combat pour la justice sociale; car la lutte pour l'appropriation collective des moyens de production, l'émancipation, les droits des femmes, la liberté, est toujours d'actualité. Alors, nous l'affirmons haut et fort, la Commune n'est pas morte !



Et nous la célébrons avec les chants qu'elle a inspirés...

